

Communiqué - Septembre 2018



Vote électronique

Rachat de VOXALY par Docapost

VOXALY, 7M€ de CA
Leader du vote électronique en France

VOXALY a été créée en 2006 par Emmanuel Grua et Benoît Chenon dans le but de développer une plateforme de vote électronique répondant aux meilleures exigences de sécurité et vérifiabilité. Basée à Nantes, elle emploie 55 personnes équivalent temps plein.

Fort de multiples succès, VOXALY a remporté notamment l'appel d'offre pour la plus importante opération de vote électronique en France : Ministère de l'Éducation Nationale, 1,2 million d'électeurs. Dans ce contexte de développement accéléré, ses dirigeants pouvaient envisager plusieurs options : une levée de fonds pour poursuivre une croissance interne et/ou externe, une alliance stratégique avec un partenaire hors métier, plus difficilement une alliance avec un concurrent...

Le marché du vote
n'est qu'au début de sa digitalisation

Le marché du vote électronique est à ce jour constitué de deux grandes spécialités : les élections sociales (comités d'entreprise, CHSCT, CSE), et les assemblées d'actionnaires, sociétaires, ordinaires... Leur point commun : ces votes exigent un niveau élevé de sécurité et de confidentialité.

Les élections politiques sont encore un sujet sensible et le vote électronique y est peu développé.

Estimé à 15-20 M€ en France en 2017,
ce marché est en fort développement

Cette progression est notamment liée au basculement des opérations de vote social dans les entités publiques dès 2018, et aux ordonnances Macron qui élargissent le recours à la consultation des salariés. Déjà adopté par une large part du CAC 40, le recours au vote électronique devrait s'étendre à toutes les grandes entreprises et ETI, et s'élargir à de plus petites entités.

Alliance stratégique avec DOCAPOST,
branche numérique du groupe LA POSTE

Sollicités par DOCAPOST, les dirigeants de VOXALY ont arbitrés en faveur d'une alliance avec leur meilleur

concurrent, partageant les mêmes exigences de niveau de service.

DOCAPOST (450 M€ de CA, 4 500 salariés) regroupe des activités d'externalisation, services numériques (mailing, traitement des chèques, dématérialisation...) du groupe La Poste, et a développé une solution de vote électronique sur la base de son activité historique de mailing / vote à distance.

L'alliance avec DOCAPOST établit le statut de leader incontesté du nouvel ensemble en France, permet la mise en œuvre de synergies commerciales, de production (traitement de la documentation et des votes papier notamment) et le positionne favorablement pour se projeter à l'international.

LINKERS, conseil du Vendeur

LINKERS a accompagné les dirigeants dans leur réflexion stratégique, les approches terrain et les négociations qui ont mené à ce rapprochement.

Conseils Vendeur :

Financier : LINKERS (Didier Busquet)

Juridique : Cornet Vincent Ségurel Avocats (Bertrand Coste)

Conseils Acheteur :

Juridique : Gisbon Dunn (Audrey Paul, Patrick Ledoux)

Due-diligence financière : Crowe Horwath (Thomas Corbineau, Julien Latrubesse, Simon le Rouzic)

LINKERS Fusions & Acquisitions met l'expérience de ses consultants au service de ses clients, PME et ETI de tous secteurs, dans les domaines suivants :

- Evaluation d'entreprises
- Ingénierie Financière
- Cessions, Acquisitions, Transmissions
- Levées de fonds, OBO, MBO, MBI